AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS -- TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 180 (24/80) du 5 AOUT 1980

VIGNE

MILDIOU et BLACK-ROT

L'état sanitaire du vignoble est toujours excellent et seules les parcelles où existent des taches devront être traitées.

OIDIUM

Des attaques sur grappes ont été notées tant dans les Charentes que dans la Vienne. Maintenir la protection jusqu'à la véraison.

BOTRYTIS

Cette année où les conditions climatiques ont été très favorables fin Juin et début Juillet, la lutte contre cette maladie est tout spécialement importante. Il convient de réaliser avec soin le deuxième traitement de la méthode standard lorsque les cépages arrivent au stade "Fermeture de la grappe".

TORDEUSES de la GRAPPE

Les indications de notre précédant bulletin restent valables. Nous sommes actuellement dans la bonne période pour appliquer le traitement dans les vignobles où l'eudémis domine.

ACARIOSE

Intervenir dans les vignes où l'acariose est présente. Prendre soin de mouiller très correctement le feuillage. Les produits spécifiques sont à préférer :

dicofol	(50 g/hl) :	nombreuses spécialités
bromopropylate	(50g/hl):	Neoron
chlorofenizon	(50g/hl):	Trichorfenson
fenizon	(50 g/hl) :	Trifenson, Ovicide Seppic.
propargite	(60 g/hl) :	Omite
tetradifon	(16 g/hl) :	Kelthion (en association avec le dicofol)
tetrasul	(40 g/hl) :	Animert V 101
benzoximate	(30 g/hl) :	Artaban
fenbutatin oxyde	(50 g/hl) :	Torque

MAIS

PYRALE

Sauf dans les parcelles très tardives, la période optimum d'application des traitements microgranulés est dépassée.

De nombreuses pontes ont été déposées. Des recherches de chenilles à l'automne permettront de savoir si le problème s'est aggravé.

.P.I.416

J. THIAULT
Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant

LUZERNE PORTE-GRAINES

LASPEYRESIA (OU TORDEUSE DE LA LUZERNE)

De nombreux petits papillons gris volettent actuellement dans les champs de luzerne. Ces observations sont confirmées par des prises abondantes au piège sexuel et au filet fauchoir. Des oeufs ont été déposés sur les folioles terminales. Il s'agit d'intervenir avant que les jeunes chenilles ne pénètrent dans les gousses et les dévorent.

Traiter avant la fin de cette semaine (phosalone (1000 g/ha): Azophène, Zolone).

TYCHIUS

C'est un petit charançon gris brunâtre qui pond dans les gousses. Les larves dévorent les graines. La lutte est dirigée contre les adultes qui sont actuellement abondants sans toutefois dépasser le seuil de traitement. Le traitement contre le Laspeyresia aura pour effet de réduire les populations de Tychius.

PUNAISES

Les populations de punaises sont faibles actuellement.

TABAC

MILDIOU

Cette maladie vient d'être observée en Charente et en Charente-Maritime. Soigner tout particulièrement les traitements en employant de préférence le metalaxyl (Acylon tabac).

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE

Dans les Gâtines, la protection des vergers peut cesser et il se confirme qu'il n'y aura pas de deuxième vol dans ce secteur.

Dans les autres zones, la deuxième vol s'annonce avec quelques jours d'avance sur les prévisions de notre bulletin n° 178. Dans les situations les plus précoces des Charentes il doit débuter dès maintenant . Il convient de prévoir un traitement contre les premières éclosions vers le 7-10 Août.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE du POIREAU

Les indications du bulletin n° 179 restent valables.

ROUILLE du POIREAU

Cette maladie est présente dans de nombreuses parcelles de poireau porte-graînes ou de consommation. Dès l'apparition des premières pustules sur la hampe florale ou sur les feuilles, il est conseillé d'effectuer une application avec des produits à base de manèbe (150g/hl), mancozèbe (240 g/hl) ou propinèbe (210 g/hl).

Maintenir la protection en fonction de l'évolution du champignon et en tenant compte du lessivage des traitements par les pluies.

CHENILLES DEFOLIATRICES DU CHOU (PIERIDE, NOCTUELLE)

Il convient d'être vigilant à l'évolution dans les cultures des populations de ces chenilles dont c'est la pleine période d'activité. Pour cela observer régulièrement les plantes et n'intervenir qu'en cas de besoin avec l'un des produits suivants :
décaméthrine à 0,75 g/hl (Décis), cypermethrine à 3 g/hl (Ripcord 5), phosalone à 60 g/hl (Zolone, Azophène), trichlorfon à 100 g/hl (nombreuses spécialités).

Il est indispensable d'ajouter un mouillant pour que la pulvérisation adhère aux feuilles.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :
R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 5.8.80
Préc. Note: Bull.n°179 du 25.7.80
N° du papier de presse : 535 AD.